

Réunion d'information et d'échange

Pôle de professionnalisation des SHN
Responsables des pôles sportifs

Mardi 17 février 2009

A.Bourdelle

➤ **Présentation du schéma des formations 2009/12**

➤ **Point sur les absences en formation :
quelle collaboration ?**

Analyse du marché de l'emploi/analyse des besoins du sportif

➔ Adaptation de l'offre de formation et des parcours individualisés des SHN



**Orientation
tout au long du
cursus de
formation et de la
carrière sportive**

Dispositif Accompagnement Individuel

- Construction du projet professionnel et du parcours de formation
- Accompagnement aux formations sup ou prof. à distance (CNED, ...) – préparation concours
- Accompagnement des formations hybrides

Supports

- Entretiens individuels
- Positionnement des SHN
- Référentiel de compétences des SHN
- Analyse de la qualité de la relation EMPLOI/FORMATION
- Carrefour de la Performance

Formations

- **Scolaires**
- **Universitaires**
- **Professionnelles**

- « DEFIS » (Dispositif d'Enseignement, de Formation et d'Insertion des Sportifs)

Accompagnement vers l'emploi

- Prospection employeurs
- Prospection stages
- Formation en alternance
- Recherche et candidature emploi
- Création d'entreprise

D.A.I. (dispositif d'accompagnement individualisé)

- **DISPOSITIF INTEGRE AU D.O.F.E.**
(département de l'orientation, de la formation et de l'accès à l'emploi)
- **DISPOSITIF TRANSVERSAL AU POLE DE PROFESSIONNALISATION**

UN D.A.I. POUR L'ORIENTATION

- **Dispositif d'accompagnement pour déterminer un projet professionnel**
- Comment?
 - *Entretiens (nous ou professionnels de l'orientation),*
 - *Travail sur un/des métiers ou des champs de métiers correspondants aux aspirations évoquées dans l'entretien*
 - *Immersion métier*
 - *Détermination d'un projet professionnel*
- Service à développer mais déjà effectif depuis de nombreuses années
- Une équipe = Armelle Guerineau, Lucie Fouillade, M.C. Adam, David Verdier, Joëlle Moynier, les responsables de formation, les formateurs, **les responsables de pôle, les entraîneurs**

UN D.A.I. POUR LA FORMATION

- ▶ **Dispositif d'accompagnement pour le suivi des formations, préparation concours en prenant en compte précisément son projet sportif**

- ▶ Comment ?
 - Remise à niveau en cours d'année
 - Intégrer en cours d'année une formation
 - Organiser un plan de formation en fonction de l'intensité du projet sportif avec la participation de tous les acteurs concernés (non linéaire)
 - Tendre vers l'idée un sportif/un tuteur
 - Modularisation (en réflexion)

- ▶ Dispositif en réflexion et à développer. Mission propre au D.A.I.

A.Bourdelle



Schéma des formations à l'INSEP réservées aux SHN 2009/2012

Niveau 5 : DEFIS

Niveau 4 :

Formations scolaires : Bac : ES - S - STG Bac pro : MRIM - SEN - Commerce

Formations professionnelles : BPJEPS APT - BPJEPS AGFF – BEES 1(fin 2011) – BEESAN (fin 2013)

Niveau 3 :

DUT technique de commercialisation - Sportcom - BTS IG - **DUT SRC**

Niveau 2 :

Licence STAPS, 3 mentions : éducation & motricité - entraînement - management des organisations sportives

Licence BGPC (1^{ère} année)

BEES 2 – **DES**

Préparation concours :

PSHN

CAPEPS – Professorat des écoles - Professeur Ville de Paris

Niveau 1 :

Master éducation et motricité - Master entraînement - Master management des organisations sportives

Les formations extérieures : au cas par cas

Licence pro management et gestion des entreprises Paris-Dauphine (réservée exclusivement SHN et joueurs professionnels)

Défis Enseignement Formation Insertion pour les Sportifs (DEFIS)

- **Publics** : sportifs relevant du niveau 5 ou infra 5 au parcours scolaire souvent difficile, niveau faible d'écrit et/ou d'oral.
- **Objectifs** :
 - valorisation du sportif en formation par un dispositif adapté (réussite d'examens accessibles)
 - remise à niveau
 - accession à des formations de niveau 4
 - acquisition de compétences professionnelles
- **Méthodes** :
 - Travail sur le projet professionnel (animation sportive ou autres...)
 - Remise à niveau par une pédagogie adaptée (acquisition de compétences en action en lien avec le projet professionnel)
 - CQP en alternance, BAFA, B2I, PSC1...

BPJEPS APT

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

- **test d'habileté, Luc léger , PSC1**
- **recherche de structure le plus tôt possible**

Exigences de la formation :

- **Formation en 2 ans (600h) , en alternance (200h)**
- **Disponibilité nécessaire pour l'alternance;**
- **La formation : autour de situations professionnelles**

Exigences du diplôme :

- **Certification en 10 UC (validation de compétences)**

Projet :

- **2 journées de formation (après MSP)**
- **1 créneau en FOAD**
- **alternance (7h/semaine ou vacances)**

BPJEPS AGFF

mention C (forme en cours collectif) et D (haltère, musculation, forme sur plateau)

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

- **une préformation de sept-déc (2 jours /sem)**
- **les exigences préalables :**
suivi de cours collectif, luc léger, musculation, PSC1
- **les tests de sélection : voir doc**

Exigences de la formation :

- **Formation en 12 mois (600h) , en alternance (600h)**
- **Etalement obligatoire pour SHN, disponibilité nécessaire pour l'alternance**
- **La formation : autour de situations professionnelles**

Exigences du diplôme :

- **certification en 10 UC (validation de compétences)**



BEES 1^{er}

(dispositif réservé aux sportifs de haut niveau)

Critères et pré - requis d'entrée en formation :

- **Etre sur liste haut niveau (Jeune, Senior, Elite ou reconversion) ou l'avoir été depuis moins de 5 ans.**
- **Positionnement (40H)**

Exigences de la formation :

- **Volume horaire total = 190H minimum**
- **Formation spécifique fédérale en adéquation avec le dispositif INSEP**
- **PSC1**
- **Stage en situation de 50 h minimum (2 publics)**

Exigences du diplôme :

- **Contrôle continu des connaissances**
- **Soutenance terminale du rapport de stage pédagogique**



BEESAN

(dispositif réservé aux sportifs de haut niveau)

Critères et pré - requis d'entrée en formation :

- **Etre sur liste haut niveau (Jeune, Senior, Elite ou reconversion) ou l'avoir été depuis moins de 5 ans dans les disciplines de la natation (accord avec pentathlon moderne, triathlon et handisport)**
- **Positionnement (40H)**

Exigences de la formation :

- **Volume horaire total = 280H**
- **12 regroupements de 3 jours sur l'INSEP**
- **PSE1 + BNSSA**
- **Stage en situation de 100 h minimum (milieu scolaire + entraînement)**

Exigences du diplôme :

- **Contrôle continu des connaissances**
- **Soutenance terminale du rapport de stage pédagogique en milieu scolaire**

BEES 2

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

- **Etre titulaire du BEES1**
- **Etre ou avoir été sur la liste ministérielle SHN 5ans auparavant.**
- **Projet professionnel en cohérence avec le BEES2**
- **Avoir une structure professionnelle : une association ou un pôle espoir avec des missions d'entraîneur pour le stagiaire, 2 fois par semaine (minimum).**

Exigences de la formation :

- **Formation sur 2 ans, à raison 4 demi-journées par semaine en centre de formation (8h), + un travail sur la plate forme de formation d'environ 2h par semaine, le stage en situation (5h /semaine)**

Exigences du diplôme :

- **Contrôle continu des connaissances. Jury terminal.**

DES

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

- **Etre présenté par la fédération.**
- **Avoir une structure professionnelle, celle-ci devra être, soit une association, soit un pôle espoir dans lequel le stagiaire aura des missions d'entraîneur (500h)**

Exigences de la formation :

- **La formation s'étale sur 18 mois, à raison 3 à 4 journées par mois en centre de formation (380h) un travail sur la plate forme de formation (d'environ 150h) le tutorat (170h), le stage en situation (500h)**

Exigences du diplôme :

- **Positionnement.**
- **Epreuves certificatives.**



Licence STAPS

**mentions : « éducation et motricité », « entraînement »,
incluant L1 option kiné**

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

- Bac (mais pour bac technologique difficile) , **Bac S pour L1 option kiné**
- Inscription pédagogique sept/oct à l' Université Paris 12

Exigences de la formation :

- Licence étalée sur 4 ans (intérêts et inconvénients)
- Cours théoriques (L1 : 14 à 16h ; L2 , L2/L3 et L3 : 12h)
- Cours pratiques (en L1 : 4 à 6h par semaine, L2 : 4h, L3 pas de pratique)
- Stage en L1, L2 et L3

Exigences du diplôme :

- Validation de 6 semestres sous forme de contrôle continu et de contrôle terminal



LICENCE STAPS (L3) mention MANAGEMENT du SPORT

- Critères et pré-requis d'entrée en formation :
Cette année de formation se situe après la réussite de 2 années d'étude post-bac, ou après validation des pré requis par le biais de VAE.
Objectif : Former des opérationnels aux métiers du management des organisations sportives
- Exigences de la formation : **Le contenu de la formation se fonde sur le référentiel des compétences défini dans les fiches RNCP validées par les branches professionnelles. Il articule une expertise sportive et des compétences liées à la gestion commerciale, administrative, humaine et financière des organisations sportives**
- Exigences du diplôme : **Formation axée autour des pôles :
Connaissances Théoriques et Pratiques des APN - Sciences sociales et juridiques - Marketing, vente, Stratégie de communication - Anglais
- Informatique, statistique - Management de projet et MRH - Stratégie des entreprises - Professionnalisation, stage (12 semaines)**



Master Professionnel

Mention « Management des organisations sportives » 1ère année

Objectifs : **Former des managers directement opérationnels dans les organisations et entreprises opérant dans les différents secteurs du management du sport**

- Clubs, ligues et fédération
- La distribution et l'industrie d'articles de sport
- Les loisirs sportifs
- Le sport professionnel et de l'événementiel

Critères et pré requis d'entrée en formation : **Etre titulaire d'une licence**

Compétences développées :

- **Maîtrise des cadres juridiques et organisationnels des organisations sportives**
- **Stratégies et gestion de projets, Organisation des événements**
- **Ingénierie financière**
- **Aspects stratégiques et opérationnels du marketing et de la communication**
- **Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des études de marché, de satisfaction...**

Exigences de la formation :

1er semestre : Cours hebdomadaires

2ème semestre : Stage de 6 mois et rassemblements de 2 jours sur les thèmes suivants (finance, marketing, stratégie...)

Exigences du diplôme : **1ère année pour l'obtention du MASTER MOS 2 semestres (pas de compensation entre les semestres)**



Master Professionnel

Mention « Management des organisations sportives » 2ème année

Objectifs : **Former des managers directement opérationnels dans les organisations et entreprises opérant dans les différents secteurs du management du sport**

- Clubs, ligues et fédérations
- Les loisirs sportifs
- Le sport professionnel et de l'événementiel

Critères et pré requis d'entrée en formation : **Etre titulaire d'une maîtrise ou master 1ere année**

Compétences développées :

- **Maîtriser les cadres juridiques et organisationnels des projets sportifs**
- **Elaborer les stratégies et mettre en place les projets sportifs**
- **Méthodologie de recherche et statistiques**
- **Optimiser les ressources financières d'une organisation sportive**
- **Manager les ressources humaines**
- **Développer une démarche marketing et optimiser la fonction communication**
- **Optimiser les ressources matérielles et en équipement**

Exigences de la formation :

- **Présence indispensable à 7 séminaires d'une semaine**
- **Travail personnel en autonomie, dossiers professionnels et stage professionnel**
- **Possibilité d'étaler la formation sur 2 ans**

Exigences du diplôme :

Validation de deux semestres (pas de compensation entre les semestres) un dossier professionnel par UFC (7 séminaires) et un mémoire professionnel



Master entraînement en sport de haut niveau

Objectifs :

Formation de professionnels de l'intervention en sport de haut niveau à vocation de mobilité internationale.

Le titulaire dispose d'une triple compétence scientifique, professionnelle et sportives. Lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance.

Critères et pré requis d'entrée en formation (en master 1ère année)

- **Des professionnels (Entraîneurs, cadres techniques ...), titulaires d'une licence STAPS et d'un BEES1.**
- **Des étudiants titulaires d'un licence entraînement ou d'un M1 STAPS et d'un BEES1.**

Justifiant

d'une expérience suffisante dans l'entraînement de bon niveau et d'un projet professionnel

d'intégration dans le sport de haut niveau.

- **Autres diplômes avec équivalences ou VAE avec implication dans l'entraînement de haut niveau.**

Orientations et axes prioritaires de la formation

Cette formation est centrée sur l'action des professionnels du domaine sportif (Entraîneurs, formateurs, managers ...) et sur les savoirs issus de ces actions.

L'orientation privilégiée dans la formation est de travailler avec et sur l'expérience des praticiens, d'effectuer des analyses des pratiques et des activités professionnelles en situations.

Master entraînement en sport de haut niveau (suite)

Compétences à acquérir :

- Analyser dans leur contexte l'activité des compétiteurs, des intervenants et les pratiques motrices.
- Définir les stratégies de communication relatives à la politique sportive et au projet d'organisation auquel il appartient.
- Maîtriser les différentes dimensions du management d'une équipe pluridisciplinaire (préparation physique, préparation mentale, nutrition, encadrement médical, communication, gestion).
- Maîtriser les questions de santé de l'environnement du sportif : dopage, blessures
- Élaborer et réguler un projet de performance (de jeu), du projet de vie au sein du groupe (règles, valeurs, éthique, objectifs communs), planifier et programmer les composantes de la performance sur la saison).
- Développer l'adaptabilité aux situations pour faire face à l'imprédictibilité de la performance et gérer la complexité par une compétence à modéliser.



Formation concours de catégorie A (CAPEPS, professorat des écoles et Mairie de Paris)

Critères et pré-requis d'entrée en formation : **L3**

Exigences de la formation :

- **Présence aux cours communs pour partager,**
- **Prévenir en cas d'indisponibilité,**
- **Rendre les productions écrites (16 devoirs de 4h avant février), -**
- **Faire des demandes de tutorat, travail personnel de recherche, de lecture (programmes, niveaux scolaires, institutions)**

Exigences du diplôme :

- **Comprendre les exigences des concours et s'adapter aux épreuves**
- **Parvenir à se classer dans les 5% d'admis (CAPEPS), 10% d'admis (Mairie de Paris), 30% (professorat des écoles)**

Masterisation et CAPEPS : *dérogation des SHN mais choix entre Master entraînement ou enseignement*



SPORTCOM

(convention entre l'INSEP et le centre de formation des journalistes)

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

Etre Sportif de Haut Niveau inscrit sur la liste du ministère

Admission par concours d'entrée :

expression écrite – questionnaire de connaissances générales – épreuve d'anglais – entretien de motivation

Exigences de la formation :

- **Formation sur 3 ans.**
- **Modules de compétences à valider pour présenter le concours terminal.**
- **Stages pratiques à effectuer en entreprise**

Exigences du diplôme :

- **En fin de formation, un stage de deux mois en entreprise est à effectuer, avec rédaction d'un rapport.**
- **Pour l'épreuve de spécialisation, l'étudiant doit constituer un dossier sur le sujet d'examen.**
- **Un entretien sur l'exposé de spécialisation et la soutenance du rapport de stage valident l'examen.-**



BTS Informatique de Gestion (option administrateur de réseaux d'entreprise)

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

Baccalauréat général ou technologique, MRIM pour le baccalauréat professionnel (mais pas de pré-requis spécifique en informatique)

Exigences de la formation : **Goût pour l'informatique appliquée aux entreprises, administrations, collectivités**

Exigences du diplôme :

Formation en 3 ans ; poursuite d'études possible en licence professionnelle voire MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) et forte potentialité d'emploi dans des entreprises variées

A. Bourdelle

Licences scientifiques :

- BGPC : Biologie Géologie Physique Chimie
- MIME : Mathématiques Informatique
Mécanique Electronique

Université PVI Pierre et Marie Curie

Critères et pré-requis d'entrée en formation :

Baccalauréat scientifique

Exigences de la formation :

Mobilité pour T.P. à Jussieu 2 fois par semaine

Exigences du diplôme : **Schéma LMD avec parcours adapté aux SHN (spécialisation en L2)**



DUT Techniques de Commercialisation en Alternance

Critères de recrutement

- Niveau 4 (BE, Bac Pro...)
- Bulletins scolaires

Organisation

- Cours : Lundi, mardi, jeudi, : 8h-10h et 14h-16h
- Formation initiale possible en fonction du nombre d'apprentis (rentabilité)
- Alternance : 14h réparties sur le mercredi et vendredi ou week-end si possibilité offerte par l'employeur.
- Contrat d'apprenti signé pour trois ans si possible.
- Rémunération : 41% du smic minimum la première année (fonction de l'âge)
- Congés : 5 semaines (droit du travail)
- Organisation sur trois ans, en 6 semestres. Modules acquis définitivement.
- Inscription universitaire Université de Marne la Vallée dont dépend l'IUT de Champs-sur-Marne
- Soutien en ligne.
- Nécessité de débiter la recherche d'entreprise avant l'entrée en formation.

Compétences développées

- Le DUT TC a pour vocation de former des techniciens supérieurs spécialisés dans les fonctions de distribution, de vente et de marketing.
Ils représenteront, en général, les futurs collaborateurs des entreprises industrielles, commerciales et des administrations.

Poursuite d'études

- Après l'obtention du DUT, les étudiants bénéficient de nombreuses opportunités :
- Licences professionnelles ou générales
 - Master
 - Écoles supérieures de Commerce
 - Écoles de vente, de distribution, de publicité, ...



DUT SRC « Services et Réseaux de Communication »

en Alternance - IUT de Marne la Vallée et CFA Descartes de Champs/Marne

Ouverture envisagée rentrée 2009

Condition : un minimum de 5 sportifs en pôle à l'INSEP + complément de 10 SHN d'Ile-de-France

Objectifs :

- Former des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias.
- Acquérir une multiple compétence permettant d'intervenir à la fois dans la conception des contenus, dans la réalisation des produits et services, dans leur commercialisation ou leur implantation au sein d'une organisation.

Pré-requis d'entrée en formation :

- Titulaire d'un Bac scientifique, technologique ou littéraire ayant un projet professionnel cohérent avec l'objectif de formation
- Toutes les candidatures sont soumises à un jury qui, après étude du dossier, décide de l'admission ou non

Organisation :

- DUT étalé sur 6 semestres d'environ 270 heures de cours
- Formation sur le site de l'INSEP, 3 jours par semaine : de 8h00 à 10h00 et de 14h00 à 16h00
- Dispositif de soutien en ligne
- Validation semestrielle du nombre de crédits requis (ECTS) sous forme de contrôle continu
- Contrat d'apprenti d'un minimum de 14h00 sur 2 jours et WE -à aménager entre l'employeur et le (la) sportif(ive)
- Contrat signé au plus tard 3 mois après le début de la formation -début de la recherche au printemps précédent
- Congés : 5 semaines par an
- Rémunération : 41% du SMIC minimum la première année (fonction de l'âge)

Poursuite d'études après l'obtention du DUT :

Licences professionnelles et Licences classiques

IUP (Instituts Universitaires Professionnalisés)

MIAGE (Maîtrise des Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises)

MST (Maîtrise des Sciences et Techniques)

A.Bourdelle



Les études extérieures

En préambule de toutes démarches prospectives, vérification de la cohérence du projet professionnel du sportif

Etude de faisabilité le plus en amont possible du début de formation

- Accompagnement du sportif pour répertorier les formations répondant largement à son projet professionnel
- Préférences du sportif sur les contenus et le mode de formation
- Prise de contact avec les chefs d'établissements et les responsables de formation (tactique de réseaux)
- Notions réglementaires (ministère, académie, CCI)
- Rencontre de travail de tous les acteurs de la mise en œuvre du projet de formation du sportif : évaluation des besoins d'aménagements du déroulement de la formation en regard de l'intensité du programme sportif ; utilisation des ressources de l'INSEP

NB : Critères d'admission dans une formation : identiques pour tous les candidats, sportifs ou non *sauf conditions spécifiques établies pour les SHN (Kiné & Podologie -ESCP)*

- Avoir le niveau de diplôme requis
- Se présenter aux épreuves de sélection
- Suivre le protocole des inscriptions administratives et pédagogiques

Les études extérieures (suite)

Conditions d'une mise en œuvre réussie

- Au moins une rencontre de tous les acteurs intervenant auprès du sportif
- Connaissances des attendus de la formation et des exigences du diplôme par le coordonnateur sportif et les entraîneurs d'un sportif
- Connaissance des absences et du planning annuel des compétitions par le responsable de formation (anticiper sur les impératifs sportifs)
 - Objectifs de validation fixés en début d'année (capitalisation d'ECTS)
- Permanence des contacts, réactualisation des objectifs et bilans

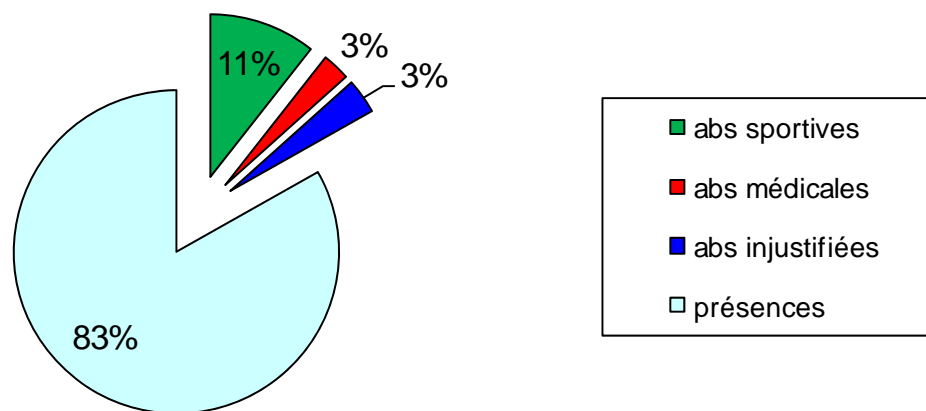
Développement de l'offre de formation

- Formations qui répondent à la finalité professionnelle des sportifs dans le secteur du paramédical
- Travail DSA2-INSEP et Ministère de la santé pouvant amener à une convention future
- Report d'admission lors de la réussite aux concours d'accès en formation, étalement des cursus et des stages, aménagement du temps de l'exercice professionnel, formation continue
- Formations qui confèrent un statut aux SHN dans le cadre de l'apprentissage
- Constitution d'un réseau d'entreprises partenaires de la formation des SHN

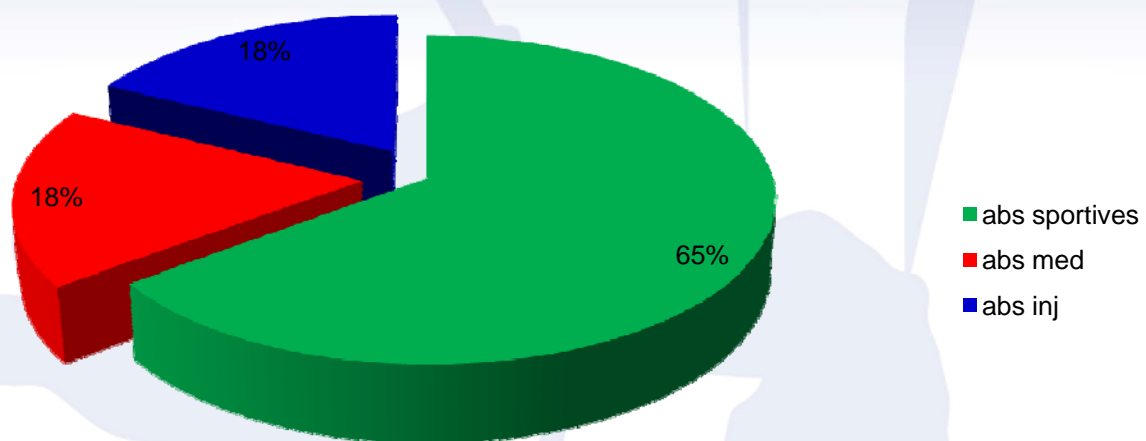
▶ **Présentation du schéma des formations 2009/12**

▶ **Point sur les absences en formation :
quelle collaboration ?**

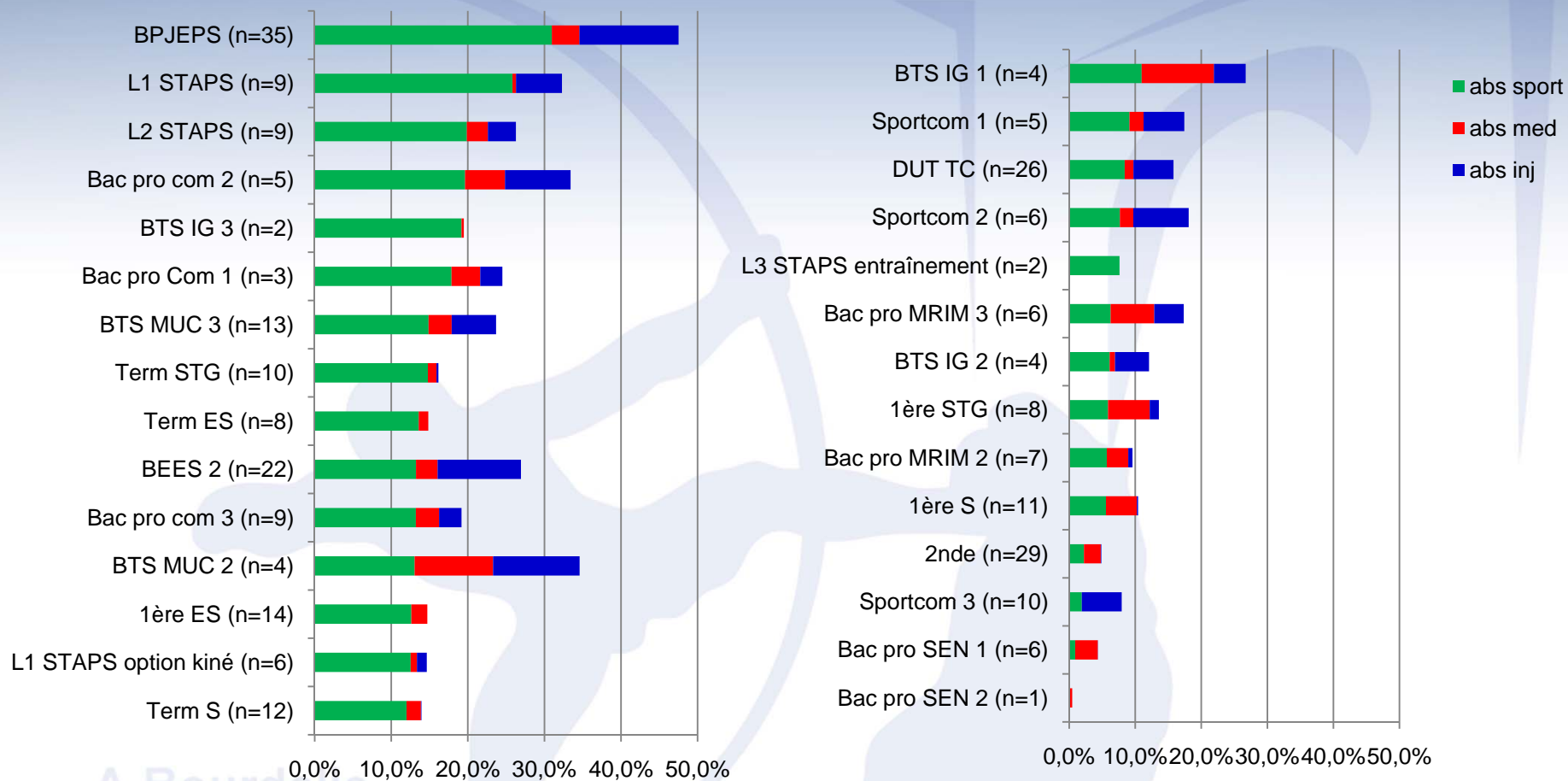
Répartition des absences et présences



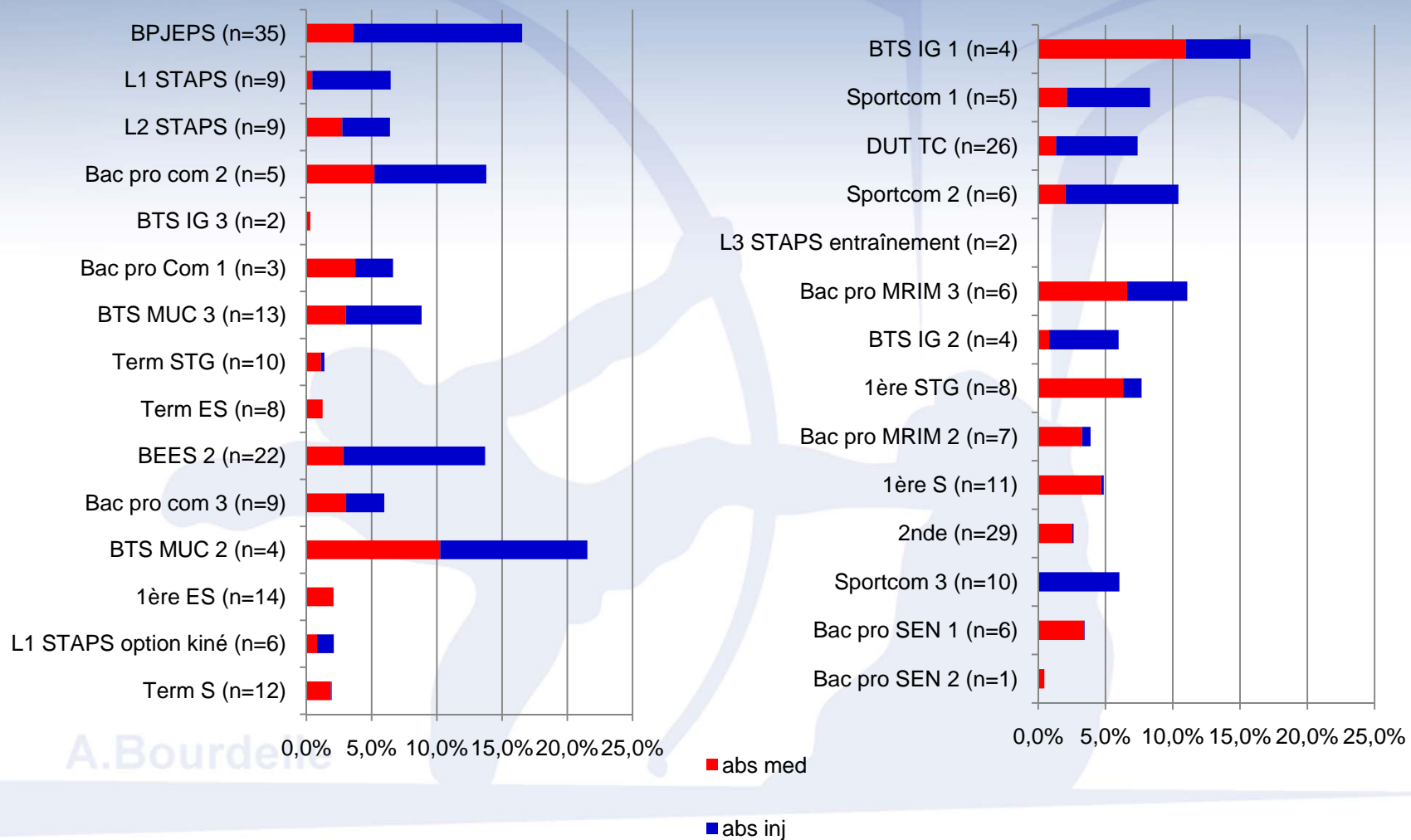
Répartition des absences



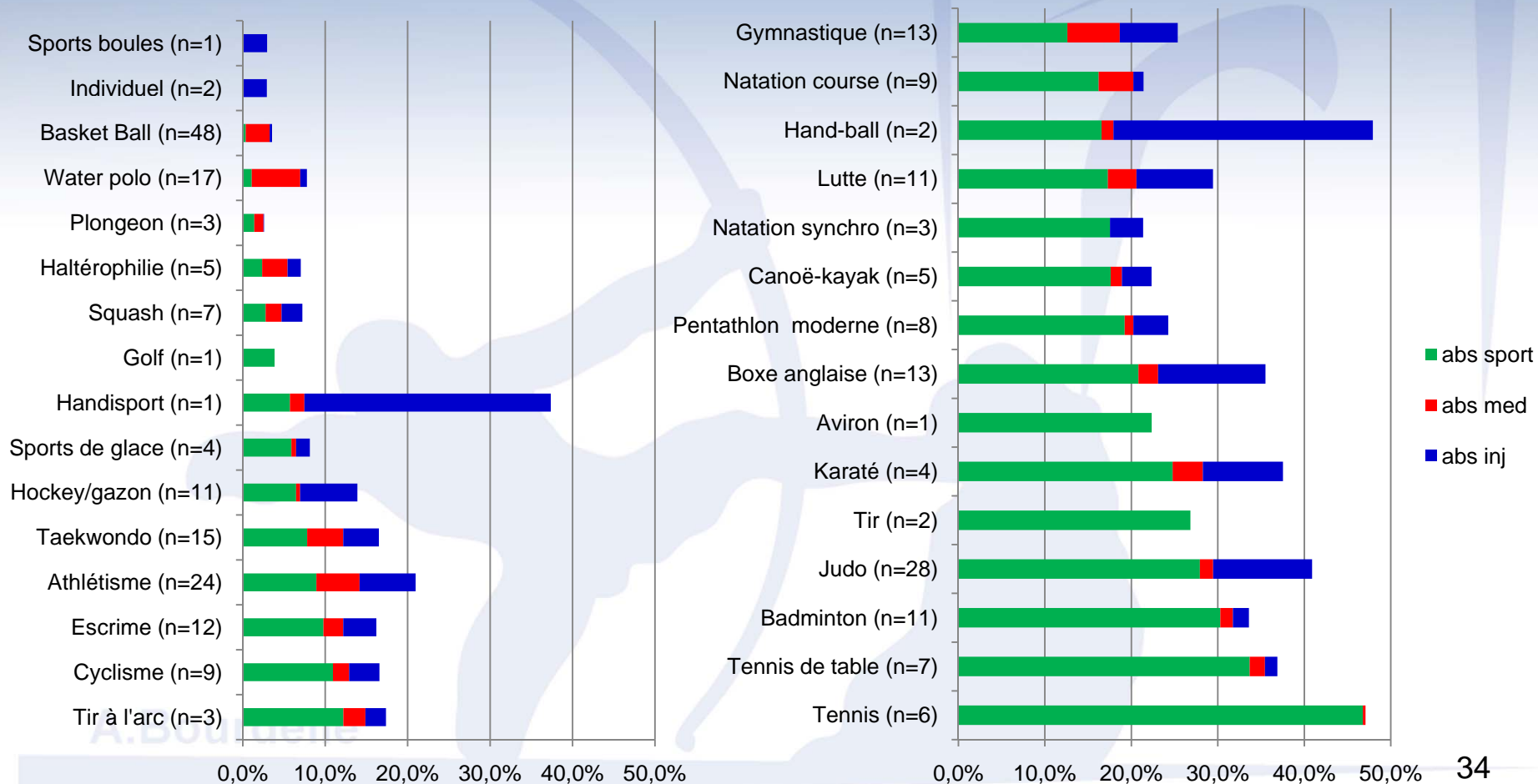
Absences cumulées par formation



Absences non sportives par formation



Absences cumulées par disciplines et spécialités



Absences non sportives par disciplines et spécialités

